

Résultat(s) de l'UNDAF :

1. Les Institutions Nationales et locales, la société civile et les communautés sont mieux outillées pour protéger les Droits de l'Homme, assurer un système de justice efficace, équitable et transparent et faire des avancées crédibles en vue de la réconciliation nationale et de lutte contre l'impunité.
2. Les institutions de gouvernance contribuent à la consolidation de la paix et de la démocratie et elles sont plus crédibles et accessibles à la population.
3. Les communautés, les structures étatiques et les organisations de la société civile au niveau local prennent en charge les besoins de relèvement socio-économique et participent effectivement au processus de consolidation de la paix et de la démocratie.

Résultat(s) attendu(s) du CPD :

1. Les systèmes, institutions et mécanismes de promotion et de protection des droits de l'Homme sont mieux outillés pour réduire significativement les violations des droits de l'Homme et une culture des droits de l'Homme est progressivement et systématiquement implantée
2. Le Parlement, les partis politiques et les autres institutions démocratiques ont les compétences nécessaires pour mieux participer à la consolidation de la paix ;
3. Les structures décentralisées au niveau provincial et communal ont les capacités nécessaires pour conduire une planification locale participative, améliorer la gestion foncière, assurer la sécurité des communautés et leur fournir des services de qualité

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

Produit(s) attendu(s) du CPD :

- Le système judiciaire dispose des instruments juridiques et institutionnels appropriés permettant la consolidation de l'indépendance de la magistrature et une justice accessible pour tous.
- Les capacités des systèmes judiciaire et pénitentiaire en vue de garantir une justice indépendante, efficace, équitable et accessible à tous sont renforcées ;
- Les capacités des structures nationales en charge de la prévention et de la fourniture de réponses aux violences basées sur le genre, avec une attention particulière aux groupes vulnérables (dont victimes de SGBV et mineurs) sont renforcées
- Le dialogue entre les acteurs nationaux est renforcé en vue de l'aboutissement définitif du processus de paix et de la consolidation de la culture démocratique
- Le Parlement, les partis politiques et les autres institutions démocratiques ont les compétences nécessaires pour mieux participer à la consolidation de la culture démocratique ;
- Les services publics sont plus accessibles à la population et leur qualité est améliorée, permettant une gestion transparente de la chose publique ;
- La société civile et les médias contribuent de façon efficace à la consolidation de la culture démocratique et au développement socio-économique
- La sécurité communautaire est renforcée par la lutte contre les ALPC et l'accès à la justice de proximité est renforcé

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

Texte explicatif

La réconciliation nationale, la promotion et la protection des droits de l'homme et la gouvernance démocratique ont été identifiés comme priorités du système des Nations Unies dans le cadre de UNDAF 2010-2014. Les interventions du PNUD dans ces domaines étaient prévues dans le cadre des programmes intégrés du SNU sur la gouvernance, la justice et les violences basées sur le genre du SNU pour la période 2010-2012 à savoir le programme intégré Paix et Gouvernance et le Projet d'Appui au Cycle électoral. Le présent plan de travail s'inscrit dans une logique de poursuite des objectifs qui ont été fixés dans ces trois documents. En se basant sur les résultats déjà obtenus il synthétise les activités à mettre en œuvre en vue de l'atteinte des résultats stratégiques prévues dans l'UNDAF et le CPD 2010-2014 pour ce qui est de la gouvernance démocratique et du renforcement de l'état de droit. Toutefois la réduction des ressources humaines et financières disponibles a conduit à dégager des priorités et à cibler les activités qui devront permettre de consolider les résultats des actions déjà entreprises afin de répondre aux attentes des partenaires.

Ainsi le PNUD va continuer à supporter les initiatives du Gouvernement en vue du renforcement de la gouvernance démocratique essentiellement par l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de lutte contre la corruption, à travers le renforcement des capacités du Parlement et l'appui à la Commission Électorale Indépendante Nationale (CENI) pour la mise en place d'un système électoral durable et la réforme de l'administration publique. Des appuis seront aussi apportés en vue d'une participation des acteurs de la société civile et des médias notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de Bonne gouvernance et de lutte contre la corruption.

Dans le domaine de la justice il s'agira de consolider les actions déjà entamées dans les juridictions cibles des régions... en vue de garantir une justice indépendante, efficace, équitable et accessible à tous. Un appui particulier sera apporté à l'information et la sensibilisation des populations sur l'accès à la justice surtout pour les femmes victimes de violence et le renforcement de la sécurité communautaire avec la finalisation du processus de contrôle et de traçage des armes.

Partenaires de réalisation : Ministères de la Justice, SNDPHG, Sécurité Publique, Santé; Fonction Publique, Intérieur, Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation le Sénat et l'Assemblée Nationale; Société Civile

Autres partenaires :


Période couverte par le Programme : 2011
Composante du Programme : Gouvernance Démocratique
et Etat de Droit
Titre de l'intervention : Programme d'Appui à la
Gouvernance démocratique
et l'Etat de droit
Code budgétaire :

Budget estimatif sur une base de 12 mois :


Ressources allouées : 2 414 910,40

- Gouvernement
- TRAC : 700 000
- Autres sources
 - Suisse : 70 000
 - Belgique : 1 264 830,45
 - Norvège : 392 626,69
 - A mobiliser(Suisse) : 70 000

Approuvé (Partenaire de réalisation) : Gérard-Philippe NYAMWIZA, Secrétaire Permanent,
Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation

Signature :  Date : 18 Juillet 2011

Approuvé (Institution membre du PNUD) : Aissata DE, Directeur Pays a.i.

Signature :  Date : 14 juillet 2011

Plan de travail annuel

PRODUITS SPECIFIQUES DU CP ATTENDUS	Cible 2011 et indicateurs	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
			1er T	2eT	3eT	4e T		Source des fonds	Description dans le budget	Montant
1. Le Parlement, les partis politiques et les autres institutions démocratiques ont les compétences nécessaires pour mieux participer à la consolidation de la culture démocratique.										
Les capacités législatives, de représentation et de contrôle des parlements sont accrues et l'administration parlementaire apporte d'un appui de qualité.	Des parlementaires et cadres du Parlement sont formés afin que l'institution puisse mieux assurer le contrôle de l'action gouvernementale et répondre aux attentes de la population.	Appui aux commissions permanentes du Parlement (Sénat et A.N.)		X		X	PNUD/Parlement Français	TRAC	Equipment Consultants Voyage Services	50.000
		Formation en législative pour les parlementaires et certains cadres du Parlement				X	PNUD/Parlement	TRAC	Consultants	30.000
		Formation en analyse du budget pour les parlementaires.				X	PNUD/Parlement	TRAC	Consultant	20.000
		Appui aux descentes parlementaires sur des thématiques en rapport avec la promotion de la gouvernance et l'état de droit.				X	PNUD/Parlement	TRAC	Consultants	40.000
		Participation de 4 cadres de l'administration parlementaire (2 du Sénat et 2 de l'A.N.) à un atelier de formation au Togo sur le travail parlementaire				X	PNUD/Parlement	TRAC	Consultants	10.000

Norvège		73209	392 626,69
Sous Total 2			1 657 457,14

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	Cible 2011	ACTIVITÉS PLANIFIÉES				CADRE CHRONOLOGIQUE			PARTIE RESPONSABLE		BUDGET PLANIFIÉ		
						E							
						1er T	2eT T	3e T	4e T			Description dans le budget	Montant
2 Les services publics sont plus accessibles à la population et leur qualité est améliorée, permettant une gestion transparente de la chose publique													
2.1 Le Programme National de Réforme de l'Administration Publique (PNRA) est formulé et sert de support à la mobilisation de ressources.	Les études diagnostiques en vue de la formulation du PNRA sont réalisées.	Réalisation de 3 études diagnostiques: - Le régime des statuts, des carrières et des rémunérations de la FP ; - Superstructures administratives et travail gouvernemental ; - Missions de l'Etat et rationalisation des structures administratives	X	X	X	X				PNUD/ MFP	TRAC	Consultants nationaux et internationaux	60.000
	Les services publics clés ont les capacités et les outils nécessaires pour piloter le processus de réforme.	Appui au bureau ASAP dans la coordination technique de la réforme. Mise en réseau des services clés de l'administration publique. Etude sur la réinsertion post-carrière des fonctionnaires								PNUD/ Ministère de la Fonction Publique	TRAC	1 Cons. Nat. Equipement	30.000
										Idem	TRAC	Contrat	100.000
										PNUD/MFP	TRAC	Consultants	10.000
										PNUD/Ministère de la Fonction Publique	TRAC	Voyages	20.000

		Appui à la rédaction et à l'opérationnalisation des outils appropriés en rapport avec la gestion axée sur les performances au sein de l'administration publique.				X	X	PNUD/MFP	Consultant international	20.000
2.2 Les structures de médiation et de représentation des intérêts contribuent à mitiger les différends socio économiques.	Le dialogue social est institutionnalisé	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un forum national pour l'adoption de la charte de dialogue social et de ses organes de pilotage ; - Multiplication et vulgarisation de la charte 			X	X	X	PNUD/MFP	Consultants Contrats Equipement	15.000
2.3 La stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption est adoptée et sert d'outil de mobilisation des ressources.	Le secrétariat technique du groupe sectoriel bonne gouvernance fonctionne de manière efficace.	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'organisation des réunions du groupe sectoriel bonne gouvernance ; - Appui au bon fonctionnement du Secrétariat Technique - Finalisation de la base de données documentaire sur la gouvernance. 		X		X	X	PNUD/MBGP	Equipement Services divers	5.000
	La SNBG est publiée et certaines des activités prioritaires de son plan d'actions sont mises en œuvre.	Appui à la publication de la SNBG				X	X	PNUD/MBG	Contrats	5.000
		Organisation d'un atelier sur la lutte contre la corruption en Afrique de l'Est.					X	PNUD/MBG	Voyages contrats	15.000
		Appui de la campagne de sensibilisation et de responsabilisation des cadres/agents de l'administration publique aux principes de bonne gouvernance				X	X	PNUD/MBG	Contrats	20.000
Sous Total 3									TRAC	300.000

3 La société civile et les médias contribuent de façon efficace à la consolidation de la culture démocratique et au développement socio-économique.										
3.1 Les organisations de la société civile et les médias sont mieux outillés pour la promotion de la démocratie et sont pleinement impliqués dans l'information et la formation civique de la population.	Les capacités des OSCs et des organes de régulation et d'autorégulation des médias à promouvoir la bonne gouvernance sont accrues.	Appui aux OSCs impliquées dans le plaidoyer pour la bonne gouvernance.				X	PNUD/Société Civile	TRAC	Equipment & Formation	20.000
		Appui aux organes de régulation et d'autorégulation de la communication				X	PNUD/CNC-OPB	TRAC	Equipment & Formation Voyages	25.000
	l'accès aux informations relatives aux OSCs.	Finalisation des la base de données sur les OSCs				X	PNUD/MIN TER/Société Civile	TRAC	Consultants	5.000
Sous Total 4									TRAC	50.000 USD

4 Les systèmes, institutions et mécanismes de promotion et de protection des droits de l'Homme sont mieux outillés pour réduire significativement les violations des droits de l'Homme et une culture des droits de l'Homme est progressivement et systématiquement implantée									
4.1 Le système judiciaire dispose des instruments juridiques et institutionnels appropriés permettant la consolidation de l'indépendance de la magistrature et une justice accessible pour tous.	1. Appui à la Professionnalisation de la magistrature	Evaluation de l'impact des formations des magistrats et AOJ en management des juridictions, parquets et greffes			X	PNUD/ Ministère de la Justice	TRAC	Consultants nationaux	10.000
		Traduction et publication en Kirundi du guide du magistrat du tribunal de résidence			X	PNUD/ Ministère de la Justice	TRAC	Consultants nationaux, service contractuel	14.000
		41.3. Appui aux inspections du Ministère Public			X	PNUD/ Ministère de la Justice	TRAC	Consultants nationaux	15.000
	2. Appui à l'Administration des cours et tribunaux	Renforcement des équipements des juridictions des parquets pilotes ;			X	PNUD/ Ministère de la Justice	TRAC	Equipement	25.000
		Appui au ministère public pour les inspections dans les postes de police judiciaires ;			X	PNUD/ Ministère de la Justice	TRAC	voyages	10.000
		Appui à la mise en place d'un poste d'accueil et d'orientation dans chaque juridiction pilote ;			X	PNUD/ Ministère de la Justice	TRAC	Equipements et Fournitures	21.000
		Validation, impression et diffusion du Guide de l'Usager du service public de la justice			X	PNUD/ Ministère de la Justice	TRAC	Consultants nationaux, services contractuels, fournitures	7.000

	Une base de données législative et jurisprudentielle est mise en place et est opérationnelle.	- Mise en place de la base de données et formation du personnel du CEDJ - Vulgarisation de la base de données			X	X	PNUD/CEDJ	Suisse	Equipement Consultants	70.000	
4.2 Les capacités des structures nationales en charge de la prévention et de la fourniture de réponses aux violences basées sur le genre, avec une attention particulière aux groupes vulnérables sont renforcées.	Les organes de prise en charge des victimes des VBG sont mis en place et sont fonctionnels	Elaboration d'un plan de renforcement des capacités des magistrats focaux VBG du Ministère de la Justice (85) en charge de la répression des VBG ;			X		PNUD/Ministère de la Justice	TRAC	Consultants nationaux, fournitures	10.000	
		Production d'un manuel de formation des magistrats points focaux VBG ;					PNUD/Ministère de la Justice	TRAC	Consultants nationaux, fournitures	10.000	
		Formation des magistrats points focaux VBG					PNUD/Ministère de la Justice	TRAC	Consultants nationaux, voyages, fournitures	10.000	
	Un centre pilote de prise en charge globale des survivants des VBG (Centre HUMURA) est créé et est fonctionnel.	Contribuer dans l'équipement des services prioritaires du centre pilote de prise en charge globale des survivants des VBG			X		PNUD/MSNDPHG	TRAC	fournitures	60.000	
		Formation du personnel du Centre Humura sur le management du centre de prise en charge globale des survivants des VBG.					PNUD/MSNDPHG	TRAC	Consultants nationaux, fournitures	8.000	
Sous Total 5											
									TRAC	200.000	
									Suisse	70 000	
										270 000	

